

## PROGRAMME DE FORMATION

### SESSAD. Comment innover dans ses pratiques pour répondre aux nouveaux enjeux ?

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

4.00 jour(s)  
28:00 heures

#### Public

Tout professionnel intervenant ou appelé à intervenir en SESSAD.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

#### Objectifs de la formation

Définir la politique de désinstitutionnalisation et la place des SESSAD dans cet environnement en évolution.

Analyser l'évolution de l'offre de service médico-social de son territoire.

Développer dans ce contexte de nouvelles pratiques professionnelles favorisant l'inclusion sociale.

#### Programme

"• La désinstitutionnalisation du secteur médico-social :

- Le processus de désinstitutionnalisation.
- L'évolution des politiques sociales du handicap en France.
- Du modèle d'intégration au modèle d'inclusion.

• D'une logique de placement à une logique de parcours :

- La démarche une réponse accompagnée pour tous.
  - SERAFIN-PH.
  - Parcours et projet de vie.
  - L'évolution de l'offre médico-sociale.
- Le positionnement du SESSAD dans le paysage médico-social :
- Développer la mission appui ressource.
  - S'inscrire dans de nouvelles formes de coopération sur son territoire.

• Promouvoir les parcours de vie sans rupture :

- Co-construire et coordonner le projet personnalisé.

- Prévenir les ruptures d'accompagnement."

### Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation. Études de cas. Échanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.